

Atelier PS4 mardi 18 mai : ***La formation et la e-formation, comme leviers du développement économique et de l'emploi dans les territoires***

Présentation par Pierre Dessons en charge du service économie-formation de la ville de Parthenay, composé de douze personnes intervenant sur la formation et l'accompagnement de projet.

Parthenay est « *ville numérique* » depuis 1998, soit six ans, et a reçu entre cette date et 2001, 75 millions de francs de l'Europe. Le projet est bâti sur l'idée que la formation et la e-formation sont des leviers du développement économique et de l'emploi dans les territoires et part de la question : Comment valoriser la formation sur le territoire de la ville de Parthenay ?

Sachant que sur les dix huit mille habitants du territoire, neuf mille cinq cent ont un compte en ligne sur le portail de la ville, l'idée était de fournir un compte formation pour tous les citoyens.

Le diagnostic de l'activité économique de la commune révèle un tissu d'entreprises vieillissant, nécessitant une gestion des compétences et ce, sans service de ressources humaines, car elles sont composées de moins de dix salariés pour la plupart.

Ce diagnostic croisé secteurs / emplois / attentes des entreprises indique la nécessité d'actions sur l'emploi aussi bien que sur les compétences des salariés. Effectué avec des partenaires, il montre les forces du territoire, les actions menées, les potentiels (services aux entreprises, santé..) La réflexion a porté sur la mise en place d'une base de données compétences répondant aux besoins de la région.

Présentation du Pôle Formation créé il y a trois ans.

Le Pôle formation est la concrétisation de la volonté politique de la ville et propose trois types de services :

- *Un observatoire* mettant en relation d'une part, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et d'autre part des données emplois /formation en provenance des organismes financeurs.

L'évolution et l'actualisation des données est effectuée par le biais d'un partenariat, permettant aux entreprises de s'y référer pour créer et ou développer des compétences.

L'Observatoire a quatre missions : Organiser, implémenter les formations, analyser les données, déterminer les appels à projets, évaluer les impacts des actions menées, ce qui est le plus difficile à réaliser.

- *Un espace permanent d'appels à projets* issu des remarques émises par le CNED qui regrettait que les régions soient trop directives et laissent peu de place à l'innovation, d'où la nécessité d'un travail pédagogique pour favoriser les Nouvelles Technologies.

Cet espace, organisme facilitateur, fonctionne comme une interface entre le besoin de compétences des entreprises et les organismes prestataires de formation.

Il permet de formaliser les cahiers des charges transmis aux organismes de formation en aidant les entreprises à analyser leurs besoins.

- *Un espace de formation* à l'attention des seize organismes de formation locaux, partenaires de la ville via la plate-forme e-learning mise à disposition. Cet outil est conçu pour créer des modules de formation, pour gérer les flux, présenter le catalogue de l'offre. Mais plus encore, il fonctionne comme un lieu de relation, permettant de développer l'offre à distance, la professionnalisation des organismes. Le partenariat ville – organismes de formation s'établit sur des formations de formateurs, la création de contenus à cet usage, l'accompagnement pour la mise en œuvre des dispositifs de formation intégrant les nouvelles technologies.

Présentation du portail de la ville de Parthenay par Philippe Montagne

Le site est structuré en quatre zones : les citoyens, les structures économiques et sociales, les partenaires et les appels à projets.

Quatre modules de formation ont été créés en accord avec les cent cinquante chefs d'entreprises du *Club Gatinais des entrepreneurs* pour répondre à un besoin formulé par les chefs d'entreprise dans le domaine stratégique opérationnel. Un gros travail d'ingénierie a été effectué afin qu'il y ait l'adhésion des chefs d'entreprises, pour développer toutes les modalités de formation, pour expliquer les intérêts de la formation à distance.

Questions / Réponses avec la salle

Quel est le rôle et le statut de la région dans le Pôle formation ?

La région joue le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage, mais pas seulement.

L'appel à projet est reçu sur le site et transmis pour avis de conformité avec le cahier des charges et les organismes payeurs (OPCA). Toutes les réponses conformes sont sur le portail et le chef d'entreprise choisit l'un des organismes sélectionnés. Il ne s'agit pas d'une offre publique en provenance de la région.

Il y a trois ans, les appels d'offres étaient techniques, puis l'Observatoire a été créé suite à la demande des entreprises de fédérer les offres de formation, de mutualiser les contenus. Le Pôle influe sur le processus qualité mais pas sur l'instruction des dossiers de formation.

Qui est garant de la qualité et de la structure, de l'homogénéité des formations proposées par les seize organismes de formation partenaires ?

Il n'y a pas de modèle pédagogique figé. L'ingénierie est contextuelle car il faut tenir compte du contexte social et ou territorial. La charte qualité est un repérage de processus basé sur des indicateurs qualitatifs portant sur l'impact de ces formations sur l'économie. Il y a bien une organisation qualité mais jamais stabilisée, toujours en évolution. Nous communiquons et nous favorisons une approche par filière (bois, métal, agroalimentaire) car les entreprises rencontrent de vraies difficultés à embaucher des jeunes sur ces secteurs.

Ce que vous faites ressemble à ce que proposent les OPCA ; ne serait-il pas préférable que la commune perçoive les fonds collectés, ce qui amènerait à revoir la loi cadre de 1971 ?

Non car les financeurs sont associés à la région. Les OPCA influent sur les dispositifs, sur les branches. Si l'on était collecteur cela créerait un réel problème.

Comment pensez-vous la construction des appels à projets ; cela devrait être étanche vis à vis des organismes de formation partenaires ?

Les organismes de formation ne sont pas associés à la rédaction des cahiers des charges. Les services de contrôle étatique nous ont demandé d'ouvrir les appels d'offres, ce qui est contradictoire et dénature quelque peu le projet local prévu au départ. Les appels restent quinze jours en accès restreint aux seize partenaires, puis ouverts à l'ensemble des organismes et relayés par le CARIF. Cela nous laisse une marge « diplomatique » vis à vis des seize partenaires. Les aspects méthodologiques sont mis en œuvre localement sur des problématiques locales. Le Pôle ne se substitue pas aux OPCA.

Comment les citoyens s'approprient le portail que la ville met à leur disposition ?

44% des 9500 citoyens ayant un compte sur le portail se connectent. Leur demande porte sur la personnalisation du portail. C'est pourquoi nous offrons un accès à des services qui, nous l'espérons, favorise le retour des jeunes, permet aux personnes de se servir de la plate-forme. Parthenay étant fournisseur d'accès, nous pourrions offrir des formations sur l'utilisation d'Internet, mieux naviguer, savoir repérer des arnaques (comme par exemple, dans le domaine de la vente en ligne de produits de para-santé).

L'intergénérationnel est plutôt géré au quotidien par les Espaces Numériques.